

Gembloux Agro-Bio Tech
Université de Liège

La Blanc-Bleu Belge de type mixte





Origine de la race

La situation géographique de la Belgique au milieu de l'Europe Occidentale a toujours favorisé un brassage important tant des populations que de leurs bétails.

Au cours du 19^{ème} siècle, le cheptel bovin ne présentait pas une bonne musculature et ne produisait pas beaucoup de lait. A l'époque, ces bovins étaient considérés comme des bêtes de somme qui ne produisaient qu'un peu de lait. Aux alentours de 1845, les provinces belges participèrent à un projet commun de subventions des meilleurs taureaux reproducteurs. Au même moment, de nombreux taureaux Durham (Shorthorn) furent importés à l'initiative du Gouvernement belge. Une conséquence directe fut la réduction de la production laitière, néanmoins, la précocité, la conformation, le poids ainsi que l'aptitude à l'engraissement en furent améliorés. De plus, la viande devenait moins marbrée et le tissu grasseux ne se déposait qu'en dessous de la peau, les commerçants bouchers belges en arrivèrent à dénigrer la viande d'animaux issus de ces croisements. Afin de compenser la perte de rendement laitier, les éleveurs belges s'étaient également mis à importer des taureaux néerlandais.

Historique de la race

La sélection des bovins de type bleu, robe partiellement attribuable au croisement avec la race Durham, a commencé aux alentours de 1910 dans la province du Brabant (près de Tirlemont) lorsque l'importation de taureaux anglais fut arrêtée. Et ce n'est qu'au sortir de la Première Guerre Mondiale, en 1919, que les Pouvoirs Publics promulguèrent une véritable charte pour la sélection bovine et créèrent le premier Herd-book officiel. Au sortir de cette Guerre Mondiale, la peur d'une famine força les Pouvoirs Publics à revoir complètement le système agricole de l'époque. Les animaux de rente furent élevés en race pure au sein de zone raciale. Le type mixte fut, dès lors, préconisé par les associations provinciales de l'élevage. La race de type bleu fut appelée race de Haute et Moyenne Belgique.

En 1970, les Herd-books provinciaux ont été fusionnés en un seul Herd-book national pour chacune des races. La race de Haute et Moyenne Belgique fut renommée la race Blanc-Bleu Belge en 1973. En 1974, la race fut divisée en deux branches raciales, celle à finalité viandeuse (BBB) et celle à double finalité (la Blanc-Bleu Belge de type mixte, BBm). La branche mixte garda ses propres principes d'élevage : la taille, le lait, la régularité des gestations et la facilité d'élevage. Néanmoins, le type mixte fut dénigré en faveur des races spécialisées.

Au cours des années 1980, la pratique courante devenait de détenir un troupeau de vaches allaitantes, composé de BBB et un troupeau laitier composé de vaches Holstein. Le type mixte fut maintenu dans quelques exploitations, néanmoins peu d'éleveurs continuèrent à participer à la sélection. De nombreuses lignées furent perdues au cours de cette période.

En 1998, les mesures agri-environnementales commencent à être pratiquées en Belgique. Les détenteurs de BBm reçoivent 120 Euros par animal à condition que l'animal soit inscrit au Herd-book et que leur troupeau participe au contrôle laitier.





Race vulnérable

En 2004, il ne reste que 3.000 vaches BBm qui participent encore au contrôle laitier. Dès lors, un programme supporté par la Région Wallonne est mis en œuvre afin de renforcer le développement du rameau mixte de la race Blanc-Bleu Belge. Ce programme vise à supporter le contrôle des performances, à améliorer les programmes de sélection, à développer un index spécifique, à gérer la consanguinité et à encourager la déclaration des naissances en BBm.

Depuis 2007, les règles d'enregistrement des nouveaux animaux ont changées et sont plus sévères en vue de garantir l'origine des animaux. Dès lors, le nombre d'animaux inscrits diminuera certainement légèrement dans un premier temps pour ensuite se stabiliser.

Dans le cadre du projet européen EURECA, projet visant à la conservation, le développement et l'utilisation de races bovines locales, une enquête auprès des éleveurs de ces races bovines européennes et menacées a été réalisée au sein de chacun des pays participants. Vingt-trois éleveurs de BBm (et 18 éleveurs de Pie Rouge mixte) ont été interrogés. Les résultats de cette enquête au niveau belge sont présentés aux tableaux 1 et 2.

Race transfrontalière belgo-française

En raison de leurs ancêtres communs dans la race bovine de Haute et Moyenne Belgique, le rameau Blanc-Bleu Belge de type mixte et la race française Bleue du Nord sont génétiquement proches mais divergent légèrement en raison des objectifs de sélection différents. En France, le Herd-book de la race Bleue du Nord a été créé en 1923. Cette race était à finalité laitière. Toutefois, après 1945, la Bleue du Nord fut négligée en France. En effet, le Nord de la France est dédié à la production laitière bovine spécialisée et plébiscitait la Pie Noire Frisonne. Finalement, le Herd-book de la Bleue du Nord a été officiellement fermé en 1953.

Au cours des années 1970, des doses d'insémination de taureaux belges ont été importées en vue d'améliorer les performances viandeuses de la race, ce qui a renforcé les liens entre ces deux races belge et française.

En 1983, la race Bleue du Nord est officiellement reconnue par le Gouvernement français. L'association Union Bleue du Nord fut créée en 1991 et est, depuis lors, chargée de promouvoir la race et d'établir un lien entre les éleveurs.

Tableau 1 :

Aperçu des exploitations de PRm (Pie Rouge mixte) et de BBm (Blanc-Bleu mixte) participantes à l'enquête

Race	Nombre d'exploitants interrogés	Taille moyenne de l'exploitation (propriétaire)	Superficie des terres réservées au pâturage en moyenne	Part du revenu agricole associé aux bovins en moyenne	Age moyen de l'exploitant
BBm	23	84 ha (41 ha)	61%	82%	49 ans
PRm	18	44 ha (12 ha)	>95%	98%	52 ans



Dispersion géographique

En 1960, la race de Haute et Moyenne Belgique représentait 45 % du cheptel belge avec près d'un million d'animaux. Les animaux étaient présents au niveau du Hainaut, du Brabant (excepté à Diest-Aerschot), dans le Sud du Limbourg, en Hesbaye, dans le Condroz, dans le Namurois et au niveau du Luxembourg (à l'exception de Vielsalm). Cette aire de répartition se caractérise par une grande variabilité de la qualité des sols et des reliefs.

En 2009, il ne reste plus que 3.400 vaches Blanc-Bleu Belge de type mixte (BBm) inscrites au contrôle laitier. Trois quarts d'entre-elles se trouvent en Région Wallonne (principalement dans le Hainaut) et le dernier quart se situe en Région Flamande autour de Bruxelles.

En 1910, en France, le cheptel de Bleue du Nord se composait de plus de 300.000 animaux répartis principalement dans les Départements du Nord, du Pas de Calais, dans l'Aisne et dans les Ardennes françaises. Il n'en restait plus que 5.000 en 1950. En 2009, les 550 vaches Bleue du Nord encore inscrites au contrôle laitier sont réparties dans l'Avesnois et près de Valenciennes.

Conformation

En 1937, les animaux étaient décrits comme étant corpulents à forte musculature et de conformation rectangulaire. Ils paraissent petits et trapus, leur poitrine étant profonde et leurs joues épaisses. La hauteur au garrot se situait entre 1,30 et 1,44 m et le poids entre 600 et 800 kg. De plus, l'influence de la race Durham est perceptible. La race était à triple finalité : la viande, le lait mais également le travail. La robe n'était pas encore fixée ; elle pouvait être bleue, pie bleue, blanche, noire, pie noire, voire rouge. Les animaux présentaient une tête grossière, une hanche saillante, une mauvaise conformation de la croupe et des mamelles ; des caractéristiques qui ont ensuite été considérées comme les principales imperfections.

En 1959, la robe de la race de Haute et Moyenne Belgique est fixée à blanche, pie bleue et pie noire. Les animaux présentaient une certaine puissance tout en restant court sur pattes et trapus. Les vaches mesuraient

Tableau 2 :

Caractéristiques du troupeau des exploitants interrogés et détenteurs de BBm

Composition raciale du troupeau	Caractéristiques			
	BBm	BBm + BBB	BBm + BBB + Holstein	BBm et autres races mixtes
Proportion observée	44%	21%	26%	9%
Taille du troupeau en moyenne (dont part de BBm)	61 vaches	111 vaches (40%)	143 vaches (35%)	69 vaches (80%)
Part du revenu agricole associé à la BBm	96%	42%	53%	95%



entre 1,32 et 1,38 m au garrot et pesaient 650 kg tandis que les taureaux mesuraient entre 1,42 et 1,48 m au garrot et pesait environ 1.200 kg. Les bovins de race Haute et Moyenne Belgique devaient présenter une poitrine et un dos larges ainsi qu'une joue épaisse.

Depuis la fin des années 1980, bien que la taille des animaux reste de première importance, quelques divergences d'opinion quant à la sélection de la Blanc-Bleu Belge de type mixte (BBm) sont rencontrées. En effet, la mutation (allèle *mh*) responsable de l'hypertrophie musculaire (animaux dit culards) a été isolée sur le gène de la myostatine. En Belgique, 80 % des animaux BBm sont porteurs de l'allèle *mh*. Dans le Nord du pays, la sélection de la BBm est à tendance laitière ce qui correspond plus à un génotype *+/+* (absence de l'allèle *mh*). Cette sélection est similaire à celle rencontrée en France sur la race Bleue du Nord. Au contraire, un grand nombre d'éleveurs au Sud de la Belgique attache en général plus d'importance à la conformation de leurs animaux et sélectionne pour avoir des animaux *mh/mh*. Toutefois, bien que l'influence de l'allèle *mh* sur la conformation soit évidente, celle-ci n'est pas incompatible avec des rendements laitiers et une facilité de vêlage (le taux de césarienne est nettement plus bas qu'en BBB, de l'ordre de 30 %).

Aptitudes laitières

Dans les années 1950, les animaux de Haute et Moyenne Belgique étaient également à double finalité. La production laitière était de l'ordre de 4.000 à 4.500 litres de lait par lactation avec un taux de matière grasse de 3,60 %. La conformation viandeuse était favorisée, néanmoins, la production laitière restait de première importance.

En 2004, la Blanc-Bleu Belge de type mixte (BBm) a gardé de bons rendements laitiers et reste considérée comme une race à double finalité. Selon l'organisme ICAR, en Région Flamande, les vaches BBm ont un rendement laitier de 5.068 kg de lait en 297 jours avec des taux de matières grasses et protéiques de 3,77 % et 3,30 %, respectivement. Tandis qu'en Région Wallonne, les vaches BBm produisent 4.023 kg de lait en 280 jours avec des taux de matières grasses et de protéines de 3,56 % et 3,27 %, respectivement.

Perceptions des éleveurs

A l'heure actuelle, les éleveurs mentionnent plusieurs raisons quant à leur fidélité vis-à-vis de la Blanc-Bleu Belge de type mixte (BBm). Outre l'aspect traditionnel et l'ancrage de la BBm dans le paysage de la Région Wallonne, la BBm présente une bonne rusticité et une certaine facilité d'élevage et de vêlage. En raison de sa double finalité, les revenus engendrés tant par le lait que par la viande permettent un revenu plus confortable pour l'exploitant et une plus grande souplesse pour répondre aux fluctuations des marchés. Par rapport, aux races hyperspécialisées présentes en Belgique, la BBm est moins exigeante et présente de meilleurs paramètres de fertilité et de longévité, cependant la BBm reste moins productive.

Conclusions et recommandations

La race Blanc-Bleu Belge de type mixte (BBm) est une race vulnérable, dite en danger d'extinction en Belgique. Le projet européen EURECA s'intéresse aux races bovines locales menacées dont la BBm. L'enquête auprès des éleveurs et des parties prenantes a permis de mettre en évidence les qualités de la BBm ainsi que la volonté conjointe de la soutenir, de l'encadrer et de la maintenir dans nos régions.

Bien que l'effectif de la BBm semble se stabiliser en Belgique depuis quelques années, les efforts menés conjointement par les Pouvoirs Publics, les universités, les associations d'élevage et les éleveurs devraient perdurer ; notamment par des projets de recherche (dont le projet INTERREG BlueSel débuté en 2008 en Région Wallonne et en France), le maintien des mesures agri-environnementales, la valorisation de la race et le maintien de l'actuel encadrement.



Colophon

L'évaluation de cette race fut établie par Elodie Bay, Frédéric Colinet et Nicolas Gengler. Les photos ont été réalisées par l'Association Wallonne de l'Elevage. Les éleveurs, les parties prenantes ainsi que l'Association Wallonne de l'Elevage sont remerciées pour leur participation. De plus amples informations relatives au projet EURECA sont disponibles sur le site Internet : www.regionalcattlebreeds.eu.

Contact

Frédéric Colinet

Groupe de Génétique et Amélioration Animales
Unité de Zootechnie
Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège
Passage des Déportés, 2
B-5030 Gembloux, Belgique
Frederic.Colinet@ulg.ac.be
Tel. : +32 (0)81 62 23 58



Cette brochure et le projet EURECA sont supportés par la Commission Européenne (Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural) et le Service Public de Wallonie (Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement).
(Subvention 012 AGRI GEN RES 870/2004)

